

# VIVRE À VERVIERES

le jour

www.actu24.be

## Deux mois qu'ils attendent pour aller à l'école

Les petits réfugiés du centre pour demandeurs d'asile de Banneux en âge d'aller à l'école attendent toujours la mise sur pied de leur classe passerelle.

● Catherine DAHMEN

Ils sont Kosovars, Serbes, Iraquiens, Jordaniens, Géorgiens, Congolais, Guinéens, Rwandais. Ils ont entre 6 et 12 ans et ont débarqué dans notre pays avec leur(s) parent(s). Ils sont hébergés actuellement au nouveau centre pour demandeurs d'asile de Banneux, un centre de la Croix-Rouge ouvert en décembre dernier à deux pas du sanctuaire. Ces 14 primo-arrivants sont en âge de fréquenter les bancs de l'école primaire. Réfugiés ou non, les enfants ont le droit à l'instruction. Un droit fondamental. Mais les petits demandeurs d'asile de Banneux ne peuvent être inscrits dans une école sans l'autorisation de la Communauté française pour créer une «classe passerelle». L'école de Louveigné-Sprimont, sollicitée par les autorités à cet effet, a accepté de collaborer et en a fait la demande «en urgence», début février, dès avant les vacances de carnaval.

Depuis lors, rien. Nada. Cela fera bientôt deux mois que le dossier est au point mort. Que l'école attend la mise à disposition par la Communauté fran-



EGA Archives

À quand une classe passerelle (comme ici à Rixensart) pour les petits primo-arrivants de Banneux?

çaise de moyens humains supplémentaires pour organiser l'accueil spécifique de ces enfants ne parlant pas français. Et que le personnel de Banneux ne sait plus comment occuper ces 14 enfants non-scolarisés qui passent leurs journées dans des locaux non-adaptés.

Mercredi, en voisin, le député-bougmestre d'Aywaille a donc in-

terpellé la ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet (cdH). En séance publique, Philippe Dodrimont (MR) n'a pas reçu de réponse claire. Mais la ministre a toutefois reconnu que «la situation méritait une solution».

Le même scénario à rallonge est en cours à Dinant. À plus grande échelle encore puisqu'une qua-

rantaine d'enfants en âge du primaire sont concernés. Sur place, c'est l'école d'Yvoir, marraine de l'opération, qui est en stand-by. À la différence près qu'à Dinant, s'agissant d'un centre d'urgence non-permanent (contrairement à Banneux) les classes passerelles, au nombre de deux, seraient organisées à l'intérieur même du centre de demandeurs d'asile. ■

### FLASH-BACK

#### Rififi lors de la création du centre

Le nouveau centre d'accueil chapeauté par la Croix-Rouge à Banneux peut accueillir jusqu'à 140 demandeurs d'asile. Un chiffre qui sera bientôt atteint vu les prochaines arrivées programmées. Actuellement, ils sont 107 réfugiés hébergés sur place. 107 parcours différents. Mais tous ont introduit une procédure classique d'asile. La plupart n'obtiendra jamais le sésame souhaité. Seuls 17 % seront reconnus. Les premiers sont arrivés fin décembre, à l'ouverture du centre. Dans le bâtiment de Notre-Dame de la Fagne, un ancien hospice tenu par une congrégation religieuse. À la fois maison d'accueil et centre spirituel. La décision de réaffecter cette ancienne maison de convalescence et ses 40 chambrées avait été précipitée. Pour répondre au manque criant de places dans les structures existantes. Le bâtiment étant libre depuis un an et en bon état. Mis devant le fait accompli 15 jours plus tôt, le mayor de Sprimont, Claude Ancion (EC-MR), s'était montré sceptique. À cause de la proximité du central marial – célèbre pour les apparitions de la Vierge à la jeune Mariette Beco en 1933 – où se développe un tourisme religieux. Des riverains avaient trouvé l'idée farfelue aussi. Une pétition avait circulé sur Facebook où elle avait comptabilisé 190 membres. ■

### QUESTIONS À ● Madeleine KIRSCH

#### «La pérennité de toutes les classes passerelles est en jeu»

En charge des dossiers de scolarité pour les centres de la Croix-Rouge, on imagine que vous êtes en contact permanent avec le cabinet ministériel de Marie-Dominique Simonet?

Évidemment. Et on sent bien que le cabinet est aussi embêté que nous, qui avons à encadrer 14 enfants qui traînent dans les couloirs de Banneux. Avec le même problème du côté de Dinant. Manifestement, les négociations se passent un cran au-dessus.

Qu'est-ce qui coince?

Où ça bloque, nous n'en savons plus rien. D'abord, on a cru que c'était à l'Inspection des finan-

ces. Mais nous n'en sommes plus sûrs du tout. Le dossier devait passer jeudi dernier au gouvernement de la Communauté française, puis encore ce jeudi. Il aurait été regroupé dans un énorme package financier avec toutes les demandes de création de classes passerelles (Fedasil, Croix-Rouge, etc). L'enjeu est grand. On sent bien que la pérennité des classes passerelles est en question à cause de la saturation des réseaux d'accueil des demandeurs d'asile. Nous sommes à la charnière. Actuellement, toutes les classes existantes sont complètes. Et celles en demande de création sont toutes bloquées. ■ C.Da.

## L'école de Louveigné patiente aussi

«Quand on a été sollicité par la ministre, nous avons répondu présents. Car nous estimons que ces petits réfugiés doivent être scolarisés comme tous les enfants», explique tout de go Josiane Bourge, l'échevine de l'Enseignement EC-MR pour la commune de Sprimont. Une demande en ce sens a donc été introduite, début février, en urgence. «Maintenant, on nous dit que le dossier est à la signature, au budget. Or nous devons être confirmés dans notre demande et obtenir une date de reconnaissance officielle pour pouvoir organiser l'encadrement de ces enfants devant être écolés en français.»

À l'école communale de Louveigné, la directrice, Marie-Christine Gasparri précise les modalités d'accueil de ces enfants en cas d'issue favorable: «Pour les enfants en obligation scolaire, c-à-d



L'école communale accueille déjà des petits réfugiés en maternelle. Pourquoi pas en primaire?

en âge de fréquenter l'école primaire, dès lors qu'une classe passerelle a été autorisée sur décision du gouvernement, la loi prévoit de désigner un nouvel enseignant et donc de dégager un budget pour le rémunérer. Les enfants concernés forment alors une seule classe, quel

que soit leur âge, dans un projet d'immersion en langue française.» Pas question donc de les disperser dans les classes existantes, où le nombre d'élèves est déjà suffisant et où les différences de niveaux seraient difficiles à gérer par les instituteurs.

#### Déjà des petits réfugiés en maternelle

«Pour les maternelles, c'est différent, corrige Marie-Christine Gasparri. D'abord parce qu'il n'y a pas d'obligation scolaire. Et parce que, vu leur âge, il est plus facile d'intégrer les enfants dans nos classes et de leur faire assimiler, petit à petit, notre langue.» Une douzaine de primo-arrivants de moins de 6 ans ont d'ailleurs déjà commencé à user leurs fonds de culotte en maternelle à l'école de Louveigné. Ils ont été répartis, environ deux par classe. ■ C.Da.